

Bulletin de liaison - VOLUME XVIII - N° II – décembre 2016

Grand projet de recherche avec l'UQAM

Par Mona Greenbaum, directrice de la Coalition des familles LGBT

Depuis ses débuts, il y a près de 20 ans, la Coalition des familles LGBT participe à divers projets de recherche.

Ainsi, il a été fort intéressant de voir qu'un magnifique projet de sept années, mené par la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM, a obtenu un financement important du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada. La Coalition des familles LGBT participe à plusieurs projets collaboratifs avec la Chaire de recherche depuis la création de la Chaire en 2011.

Le projet intitulé *Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ (SAVie)* fera la lumière sur la situation actuelle de la communauté LGBTQ au Québec et au Canada. Au Canada, la reconnaissance des droits des personnes LGBTQ a fait des avancées considérables au fil des dernières décennies, de la décriminalisation de l'homosexualité en 1969 à l'entrée en vigueur du mariage homosexuel en 2005. Au Québec, nous avons obtenu les droits familiaux en 2002. Cependant, l'égalité juridique pose problème : elle ne garantit pas l'égalité sociale; elle s'applique de façon sélective à différentes populations (par exemple, les personnes trans ne sont toujours pas protégées formellement contre la discrimination en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne et certaines formes de familles LGBT ne sont toujours pas protégées juridiquement). Tout cela peut engendrer des formes plus subtiles d'exclusion et de discrimination. Par conséquent, même si la plupart des personnes LGBTQ au Québec et au Canada bénéficient théoriquement d'une égalité juridique formelle, d'autres font encore l'expérience du dénigrement et du rejet, les privant de respect, tant sur le plan personnel qu'institutionnel.

Les objectifs de ce programme de recherche de sept ans se déploient en trois volets :

- 1) documenter les formes contemporaines d'inclusion et d'exclusion des personnes LGBTQ de 18 ans et plus;
- 2) comprendre les parcours de vie et les trajectoires de l'inclusion et de l'exclusion rapportées par les personnes LGBTQ de différents groupes d'âge;
- 3) analyser de façon critique les politiques publiques récentes du Québec et du Canada visant la promotion de l'inclusion des personnes LGBTQ.

Ce faisant, nous bénéficierons d'une occasion unique d'étudier les expériences des personnes LGBTQ – de trajectoires et d'âges divers – qui ont vécu les changements juridiques et politiques du Québec et du Canada à différentes étapes de leur parcours de vie. Outre les expériences personnelles dans les domaines de la famille, de l'environnement de travail et des réseaux sociaux – des domaines centraux à l'intégration sociale des personnes LGBT –, ce programme de recherche vise à analyser la façon dont les politiques publiques à l'égard des personnes LGBTQ sont élaborées et peuvent contribuer indirectement à reproduire certaines formes d'exclusion.

Ancré dans la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ce projet découle de partenariats et de collaborations scientifiques éprouvés et s'enrichit grâce à ceux-ci. L'équipe de recherche compte 21 chercheurs universitaires, 33 chercheurs sur le terrain (dont fait partie Mona Greenbaum, directrice de la Coalition), 48 organismes partenaires du Canada (dont fait partie la Coalition des familles LGBT) et 3 autres pays francophones. Outre le soutien financier important de l'UQAM, 9 autres centres de recherche

apportent une contribution de taille, dont un en France, un en Belgique et un en Suisse.

Lorsque les résultats commenceront à affluer, des outils en ligne, par exemple une plateforme Web et des cours en ligne, seront élaborés afin d'entrer en contact avec des centaines de professionnels des organismes communautaires, des services sociaux et des soins de santé, et leur fournir des renseignements et de la formation sur la diversité sexuelle et de genre. Ces outils permettront aux professionnels d'être formés à distance (à travers le Québec, mais également ailleurs au Canada et dans d'autres pays francophones), et ce, gratuitement. La Coalition des familles LGBT sera impliquée de près dans cette partie du projet qui porte sur le transfert des connaissances.

La recherche fournira des données à jour en ce qui concerne l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ et, à ce titre, soutiendra la création de programmes et de services visant à mieux cibler les personnes les plus marginalisées de cette population. À une époque où les droits des personnes LGBTQ font encore l'objet de débat à l'échelle internationale, ce programme de recherche vise à acquérir des connaissances sur la variété d'expériences relativement à l'inclusion et à l'exclusion des personnes LGBTQ vivant dans un contexte de soi-disant égalité juridique et de politiques publiques inclusives. Les résultats de ce projet établiront la voie de notre action militante des prochaines années.

.....
Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à <mailto:info@famillesLGBT.org> ou par la poste à CF-LGBT, 3155, rue Hochelaga, bureau 201, Montréal (Québec) H1W 1G4
.....

Les nouvelles du Québec

27 septembre 2016 – La ministre de la Justice Stéphanie Vallée prévoit légaliser la maternité de substitution. « Je crois qu'il est temps d'avoir une discussion franche sur cette question-là, a confié Mme Vallée à *La Presse*. La société a évolué. Il y a un recours aux mères porteuses qui semble être souhaité de la part de certains couples. Et ce recours-là, il est plus fréquent qu'il ne l'était au début des années 80 ou 90. Et donc il va falloir aborder la question de front. »

À défaut de balises claires, les couples québécois se tournent vers des mères porteuses dans des pays en voie de développement où des femmes pauvres offrent leur utérus dans des conditions qui, pour reprendre les mots de la ministre, « donnent des frissons dans le dos ».

Le gouvernement est pour le moment à définir de « grandes orientations » afin de « permettre à notre droit de la famille, sur cet aspect-là, d'évoluer et de se moderniser ».

« Des projets de loi de cette nature-là commandent énormément de travail et de réflexion parce qu'il y a un arrimage à faire avec le droit international, avec le droit canadien, avec des considérations médicales. On est là-dessus », dit-elle.

L'initiative du Québec répond au fait que la maternité de substitution est en plein essor au Canada, en partie parce que l'Inde, la Thaïlande et le Mexique ont complètement ou partiellement fermé leurs portes et en partie en raison du régime universel de soins de santé du Canada. De l'autre côté de la frontière, aux États-Unis, les clients doivent déboursier une assurance maladie pour la mère porteuse, ce qui gonfle substantiellement les coûts.

Cependant, la maternité de substitution au Canada se trouve encore dans une zone d'ombre. À strictement parler, la maternité de substitution commerciale est interdite, quoiqu'il soit possible de rembourser certaines dépenses raisonnables. De plus, la mère biologique est considérée comme la mère légale à moins qu'elle ne renonce à ses droits. Si elle change d'idée, ses clients peuvent se retrouver sans bébé.

Il n'y a pas eu discussion à l'égard d'un calendrier précis lié au projet de loi.

6 octobre 2016 – Le gouvernement du Québec propose des modifications aux lois sur l'adoption de la province qui visent à lever le voile sur l'aspect de secret absolu entourant le processus et permettre aux enfants et parents consentants d'avoir un meilleur accès à l'information.

La ministre de la Justice Stéphanie Vallée a déposé une série de modifications au projet de loi 113 devant l'Assemblée nationale. Les modifications touchent principalement le Code civil du Québec et la Loi sur la protection de la jeunesse.

Les nouvelles règles feraient en sorte de :

- Permettre aux enfants adoptés de conserver une « identification significative » avec leur famille d'origine.
- Reconnaître les coutumes autochtones en matière d'adoption.
- Faire en sorte que l'adoption internationale soit conforme au Code civil du Québec.
- Améliorer l'accès à l'information.

Mme Vallée a dit que les modifications visaient à « moderniser » et à donner une plus grande ouverture aux règles sur l'adoption au Québec, ajoutant que les modifications reflétaient les valeurs et les normes changeantes de la société.

Selon les modifications proposées, la reconnaissance « du lien ou de la filiation antérieure » s'il existe des preuves indiquant que c'est dans l'intérêt de l'enfant de « conserver une identification significative à sa famille d'origine ».

Pendant, aucun droit ni aucune obligation n'existe entre les parents biologiques et l'enfant.

Mme Vallée a dit que l'époque où les valeurs sociales dictaient que les adoptions soient traitées dans le « plus grand secret » est révolue.

Les nouvelles règles autoriseraient un enfant adopté et ses parents biologiques à connaître l'identité de l'autre et les dossiers médicaux et à communiquer ensemble, à moins que l'une ou l'autre des parties ne demande que son identité ne soit pas dévoilée.

L'identité des mineurs ne serait pas divulguée jusqu'à ce que le mineur atteigne l'âge adulte, à moins que ce dernier n'en décide autrement, prévoit le projet de loi.

Le projet de loi 113 prévoit également des ententes entre la famille adoptive et la famille biologique, pour permettre le partage de renseignements en ce qui concerne l'enfant et des « relations interpersonnelles ».

Pour les adoptions conclues avant l'introduction du projet de loi 113, les refus de communication de l'identité demandés demeureront en vigueur, et les parents biologiques qui ne veulent pas que leur identité soit divulguée, mais qui n'ont pas exprimé de refus auront le temps de le faire.

Les refus cesseront toutefois d'avoir effet un an après le décès de la personne l'ayant demandé, a dit Mme Vallée.

28 octobre 2016 – Fierté Montréal organisera la première version de Fierté Canada du **11 au 20 août 2017**, célébrant le mouvement pancanadien des personnes LGBT du Canada, réaffirmant la position de Montréal et du Canada comme chefs de file dans la défense des droits des personnes LGBT. Fierté Montréal sera l'hôte de dix jours d'activités festives et inspirantes accueillant le Canada et le monde entier à Montréal pour marquer le 375^e anniversaire de la fondation de la ville et le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne.

Contrairement au festival annuel de la Fierté de Montréal, qui dure sept jours, le programme des activités de **Fierté Canada Montréal 2017** s'étendra sur dix jours, incluant deux week-ends complets d'activités, dans le même ordre d'idées que la WorldPride et l'EuroPride. Le programme comprendra deux jours d'activités sportives au cours du premier week-end de célébrations et un grand congrès sur les droits des personnes LGBT.

Une initiative de Fierté Montréal, **Fierté Canada** se tiendra dans une ville différente tous les quatre ans. Le projet présenté par Fierté Montréal a reçu l'appui unanime des représentants des festivités de la Fierté à travers le Canada à l'occasion de la réunion générale annuelle de Fierté Canada qui a eu lieu à Saskatoon en février 2015.

Les nouvelles canadiennes

6 septembre 2016 – Le ministre de l'Éducation de l'Alberta David Eggen affirme ne pas écarter la possibilité de réduire le financement d'une commission scolaire chrétienne qui refuse de se plier aux exigences de la loi en ce qui concerne les alliances homosexuelles-hétérosexuelles. « Tout à fait. C'est l'une des options », a indiqué David Eggen à CBC News. Il a fait parvenir une lettre au président du conseil de la Baptist Christian Education Society [Société baptiste chrétienne pour l'éducation] exigeant une confirmation écrite que la formation d'alliances serait autorisée dans ses deux écoles d'Edmonton, comme l'exige la Loi sur l'éducation.

« Je voulais simplement que l'école et que le pasteur soient au courant de la gravité de la situation », a dit M. Eggen, ajoutant que le retrait des fonds n'est qu'une option parmi d'autres. « Il est question du bien-être des enfants et de l'école, alors il est très important de tenter de régler un problème délicat. »

Le pasteur de l'école, Brian Coldwell, a dit qu'il n'autoriserait des « militants gais » à miner les ministères de la Société, les libertés religieuses ou « à troubler et à corrompre nos enfants ».

Des critiques ont émis un certain nombre de préoccupations à l'égard de la « politique des communautés inclusives » présentée par les écoles catholiques d'Edmonton. Ils affirment que la politique ne parvient toujours pas à protéger les élèves LGBTQ et permet aux enseignements de l'Église catholique d'Edmonton de prévaloir sur les droits de la personne.

20 septembre 2016 – Pride Toronto s'excuse d'avoir « aggravé les divisions » au sein de la communauté LGBT et pour « des antécédents anti-noirs ». Dans un communiqué signé par les membres de son conseil d'administration, l'organisme a dit avoir reçu plus de 1100 courriels et entendu plus de 700 personnes à l'occasion de ses assemblées publiques. La déclaration fait suite à une controverse au sujet du défilé de Toronto.

En juillet, le défilé de la Fierté a temporairement été interrompu par une manifestation de Black Lives Matter Toronto (BLMTO) [la vie des noirs compte]. Le défilé a repris son cours 30 minutes plus tard après que les dirigeants de Pride aient accepté une liste de demandes à l'égard du festival de l'an prochain, dont l'interdiction d'avoir un char à l'effigie des policiers dans les futurs défilés.

Le lendemain, l'ancien dirigeant de Pride Toronto, Mathieu Chantelois, a dit que l'organisme n'avait pas accepté de bannir les policiers des activités, mais discuterait avec les représentants de l'ordre pour déterminer leur participation à l'avenir.

Pride Toronto a dit que l'organisme utilisera son processus de règlement des différends afin d'établir quelle sera la nature de la participation des policiers lors des prochains événements de la Fierté.

Ravyn Wngz, qui est membre de BLMTO, a dit que le groupe ne s'attendait pas à cette déclaration de la part de Pride Toronto, mais apprécie la réponse. Elle dit que BLMTO attend toujours des mesures concrètes en réponse à ses demandes. « Toutes leurs excuses sont sincèrement appréciées, mais il nous faut encore un plan d'action », a-t-elle dit.

30 septembre 2016 – Le gouvernement fédéral prévoit resserrer et clarifier les règles en ce qui concerne la procréation médicalement assistée. Santé Canada détermine un certain nombre de changements projetés aux règles qui font partie de la Loi concernant la procréation assistée 2004.

La loi a fait l'objet d'une décision rendue par la Cour suprême du Canada en 2010, laquelle a conclu que certaines parties étaient de juridiction provinciale, alors que d'autres demeuraient intactes. Le tribunal a laissé intactes des portions concernant la protection de la santé et la sécurité, l'application de la loi et le remboursement des donneurs et des mères de substitution. Les nouveaux règlements projetés feront entrer en vigueur ces sections.

Entre autres, le remboursement des dépenses des parties impliquées dans les ententes de maternité de substitution et les dons de sperme et d'ovules sera clarifié. Les règlements régissant la sécurité du donneur de sperme seront également mis à jour et transférés de la Loi sur les aliments et drogues à la Loi sur la procréation assistée. Finalement, le gouvernement prévoit élaborer de nouveaux règlements pour le testage et le dépistage des donneurs d'ovules et des règles sur la traçabilité des dons.

« Il faut adapter nos lois pour qu'elles protègent toujours la santé et la sécurité de la population canadienne. En prenant un nouveau règlement, nous pourrions continuer de veiller à ce que les risques soient réduits au minimum », a affirmé la ministre de la Santé Jane Philpott.

18 octobre 2016 – Un projet de loi visant à sauvegarder les droits des personnes transgenres en ajoutant l'identité et l'expression de genre aux droits de la personne et aux lois relatives aux crimes haineux sera soumis au comité de la Justice. La Chambre des communes a voté par 248 voix contre 40 pour entériner la loi, connue sous le nom de Projet de loi C-16, en deuxième lecture.

La ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould et le député néo-démocrate Nathan Cullen – des adversaires politiques qui ont trouvé un terrain d'entente dans la défense des droits des personnes trans – se sont serrés dans les bras l'un de l'autre sur le parquet de la Chambre à la suite du vote.

La loi, si elle est entérinée, rendrait illégal en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne le fait de refuser un emploi à quelqu'un – ou encore de faire de la discrimination à leur égard au travail – en raison du genre auquel la personne s'identifie ou qu'elle exprime librement. Cela modifierait également le Code criminel afin d'inclure l'identité et l'expression de genre dans les lois relatives aux discours haineux.

Le projet de loi doit ultimement être approuvé par le Sénat, où un précédent projet de loi d'initiative parlementaire du député néo-démocrate Randall Garrison a été réduit à néant et oublié à l'occasion du déclenchement des élections en 2015.

Un nouveau sondage d'opinion montre que le public est fermement pour les droits des personnes transgenres canadiennes. Ainsi, 84 % des répondeurs sondés par Angus Reid ont affirmé être favorables à l'ajout de l'identité de genre au nombre des motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne — une des nombreuses questions du sondage portant sur les questions touchant les personnes transgenres pour laquelle la majorité a indiqué que les Canadiennes et Canadiens devraient « l'accepter, s'adapter et passer à autre chose ».

Le sondage « dresse un portrait d'une société accommodante et tolérante – une société qui considère l'acceptation de plus en plus importante des personnes transgenres comme un signe de progrès social », a indiqué Angus Reid dans un communiqué.

25 octobre 2016 - Lucas Medina sait qu'il existe un problème avec le réseau de familles d'accueil de l'Ontario. Après tout, il a grandi en tant que pupille de l'État. Selon ce qu'il constate, la situation a peu changé depuis l'époque où il était un adolescent gai tentant de survivre au sein de ce système.

« Je trouve cela incroyable que nous ayons échoué à ce point auprès de ces jeunes », a-t-il dit. C'est la raison pour laquelle M. Medina a senti le besoin de lancer le premier organisme LGBT responsable du programme d'accueil de la province. Five/Fourteen, que M. Medina a lancé avec son époux, Chad Craig, à Windsor en Ontario, aidera à trouver des familles accueillantes pour des jeunes allosexuels (*queer*) et trans.

Bien qu'il y ait peu de statistiques concernant le nombre de jeunes allosexuels et trans en familles d'accueil en Ontario, des études d'ailleurs montrent que les jeunes LGBT tendent à être surreprésentés dans le réseau. Selon un récent rapport d'un comité consultatif du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, bon nombre de jeunes allosexuels et trans en famille d'accueil en Ontario ne se sentent pas en sécurité dans le réseau. Le comité a dénoncé la province, clamant que le manque de programmes et d'initiatives portant sur les enjeux des jeunes LGBT en famille d'accueil est « incompatible avec les valeurs de l'Ontario ».

Five/Fourteen compte environ 30 jeunes sur sa liste d'attente de placement en famille et plus de 140 demandes de familles d'accueil potentielles dans des villes comme Toronto, Windsor, London et Ottawa.

1^{er} novembre 2016 – Un recours collectif est intenté contre le gouvernement Trudeau, en Ontario et au Québec, impliquant d'anciens fonctionnaires et militaires qui ont perdu leur emploi en raison de leur orientation sexuelle. Le recours demande 600 M\$ d'indemnité pour les plaignants de l'extérieur du Québec et un montant indéfini pour ceux de la province, où les procédures de règlement des litiges sont différentes.

Doug Elliott, un militant de longue date pour les droits des personnes gaies et avocat à Toronto est responsable du dossier. Il estime qu'environ 9000 personnes pourraient potentiellement joindre le recours, dont plusieurs ont été persécutés et chassés de leurs emplois sur une période de près de 40 ans.

Le gouvernement libéral prévoit présenter des excuses à la communauté LGBT pour la discrimination dont elle a fait l'objet, mais on ignore quand cela sera fait. M. Elliott a dit que la communauté en avait assez d'attendre, particulièrement en raison de ces cas flagrants qui datent déjà de plusieurs décennies et parce que les plaignants vieillissent. « Je n'attendrai pas que M. Trudeau présente des excuses dans un cimetière », a-t-il dit.

Une des questions en suspens est de savoir si les excuses s'accompagneront d'une certaine forme de compensation. Un rapport présenté aux libéraux en juin dernier par le groupe de défense des droits de la personne Egale, dont M. Elliot est l'un des auteurs, incite le gouvernement à examiner comment compenser ceux qui ont souffert de discrimination par le passé. L'organisme a dit qu'un tel plan pourrait comprendre une compensation individuelle, le financement de programmes et de services, ou un mélange des deux.

14 novembre 2016 – Le gouvernement libéral présente un projet de loi abrogeant une disposition du Code criminel sur les relations sexuelles anales que les critiques et les tribunaux jugent inconstitutionnelle et discriminatoire envers les hommes gais et bisexuels.

« Bien des Canadiens et Canadiennes pensent que, lorsque Pierre Elliott Trudeau a affirmé que "l'État n'a rien à faire dans les chambres à coucher de la nation" dans les années 1960, cette loi avait été abrogée, soutient Douglas Elliott, un avocat torontois et défenseur de longue date des droits des gais. En fait, tout ce qui a été fait, c'est la création d'une dérogation, une dérogation qui a toujours été discriminatoire envers les hommes gais. »

L'article 159 du Code criminel indique à l'heure actuelle que quiconque participe à des relations sexuelles anales est coupable d'un acte criminel, passible d'un maximum de dix ans de prison, ou d'une infraction punissable par procédure sommaire. Il y a une exception pour les couples hétérosexuels mariés et les adultes consentants de 18 ans et plus de n'importe quel sexe, tant qu'il n'y a que 2 personnes et que l'activité se déroule sans aucune autre personne présente.

L'âge du consentement sexuel hétérosexuel est de 16 ans, ce qui signifie que tout acte sexuel courant entre les membres d'un couple gai est criminel alors qu'un acte sexuel par un couple hétérosexuel du même âge ne l'est pas.

15 novembre 2016 – Le premier ministre Justin Trudeau nomme un député d'Edmonton au poste de conseiller spécial sur les questions LGBTQ2. Randy Boissonnault collaborera avec des groupes de défense pour faire la promotion de l'égalité pour les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, allosexuels (*queer*) et bispirituelles.

M. Boissonnault qui représente la circonscription d'Edmonton Centre dirigera également les efforts fédéraux pour aborder la question de la discrimination historique et actuelle à laquelle doivent faire face les personnes LGBTQ2. Il restera toutefois secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien.

Le gouvernement affirme que cette nomination s'inscrit dans un effort plus large de s'assurer que tous les Canadiens et Canadiennes sont traités sur un pied d'égalité et avec respect.

Le mariage gai – un historique

11 septembre 2016 – **Aruba** accorde aux couples homosexuels le droit d'inscrire légalement leurs unions et de recevoir des avantages sociaux équivalents à ceux accordés aux couples mariés. L'île qui forme un État du Royaume des Pays-Bas avait reconnu les mariages homosexuels célébrés aux Pays-Bas, mais afin que les couples homosexuels soient reconnus juridiquement à Aruba, ils devaient auparavant se rendre aux Pays-Bas avant de rentrer à Aruba.

Ce récent développement signifie que les couples homosexuels peuvent avoir une reconnaissance juridique équivalente au mariage sans devoir se rendre en Europe.

Aruba est une île de 32 km située dans la mer des Caraïbes.

14 septembre 2016 – La possibilité que les **Australiennes et Australiens** aient leur mot à dire en ce qui concerne le mariage homosexuel s'estompe rapidement, après que le parti de l'opposition ait affirmé qu'il bloquerait le vote.

Le gouvernement libéral-conservateur du pays avait prévu tenir, en février 2017, un plébiscite national, semblable à un référendum, pour savoir si les couples homosexuels devraient obtenir le droit de se marier. Toutefois, l'opposition formée par le parti travailliste a dit que le gouvernement devrait simplement légaliser le mariage homosexuel sans demander un vote à l'échelle nationale, évitant un débat vicieux au sujet des droits des personnes LGBT et économisant des millions de dollars en frais électoraux.

L'Australie est l'un des derniers pays occidentaux sans reconnaissance juridique du mariage homosexuel, qui est déjà monnaie courante aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en France, au Canada et au Royaume-Uni.

Environ 57 % des Australiens sont favorable au mariage homosexuel, selon un récent sondage Essential Poll. « Il s'agit du 22^e projet de loi sur l'égalité du mariage en Australie et le mariage homosexuel n'est toujours pas légalisé. À un moment donné, nous nous demandons ce qui ne fonctionne pas », a confié à CNN le directeur d'Australian Marriage Equality [Égalité du mariage en Australie] Tiernan Brady.

14 septembre 2016 – 65 % des citoyens **français** et 53 % des électeurs conservateurs seront favorables au maintien de la loi sur le « mariage pour tous » lorsque le prochain président de la République sera élu, selon un sondage IFOP pour l'organisme *Les familles homoparentales*.

Selon le sondage, 63 % des personnes interrogées ont affirmé que les couples homosexuels qui ont des enfants « représentent une famille à part entière ». Toutefois, bien que la procréation assistée soit considérée comme acceptable, la maternité de substitution est moins acceptée. Quelque 57 % y étaient favorables pour les couples hétérosexuels, mais 56 % s'y opposaient pour les couples homosexuels.

À la question de savoir si les enfants nés de mères porteuses à l'extérieur du pays devraient avoir les mêmes droits que les autres enfants en France, 64 % des répondants ont répondu être d'accord et qu'ils devraient être inscrits légalement au registre civil.

17 septembre 2016 – Rome célèbre sa première union homosexuelle. C'est la nouvelle mairesse Virginia Raggi qui a célébré le mariage entre Francesco Raffaele Villaruso et Luca De Sario.

23 septembre 2016 – L'île anglo-normande de **Guernesey** se dit favorable au mariage homosexuel, ce qui signifie qu'il ne reste qu'une partie du Royaume-Uni qui résiste à la reconnaissance juridique du mariage égal.

31 octobre 2016 – Des dizaines de milliers de personnes envahissent les rues de **Taipei** à l'occasion du plus important défilé de la Fierté de l'Asie, invitant le nouveau gouvernement taiwanais à légaliser le mariage homosexuel. Plusieurs des participants souhaitent que le mariage homosexuel devienne bientôt une réalité sous le règne du Parti progressiste démocratique (DPP), qui a le contrôle du parlement pour la première fois. Taïwan est l'une des sociétés les plus progressistes de la région en matière de droits des homosexuels, mais la réforme juridique pour l'égalité du mariage stagne en raison de la résistance du Parti Kuomintang (KMT), qui avait mainmise sur la politique depuis des décennies avant la montée au pouvoir du DPP en mai. La présidente Tsai Ing-wen appuie ouvertement l'égalité du mariage et a dit qu'elle respecterait toute décision prise par le parlement.

Les nouvelles internationales

2 septembre 2016 (Buzzfeed) – Les écoles sont mal équipées pour soutenir convenablement les élèves LGBTI après qu'une campagne de désinformation des parents basée sur la peur à l'échelle nationale à l'encontre du programme Safe Schools [Écoles sécuritaires] ait mal informé les parents en ce qui concerne la nature du programme pour contrer l'intimidation. Une travailleuse pour le bien-être des élèves dans une région de l'**Australie** a dit qu'elle avait de la difficulté à expliquer le programme pour contrer l'intimidation aux parents après qu'une campagne efficace menée par des médias, des politiciens et des groupes de lobbying conservateurs ait sali le nom du programme.

« Ils craignent simplement ce qu'ils ne comprennent pas, a-t-elle dit. Dès que je parle du programme d'écoles sécuritaires, leur visage change. "Nous ne voulons pas que nos enfants soient endoctrinés". »

La semaine dernière, le député Damian Tudehope de la Nouvelle-Galles du Sud a déposé une pétition de plus de 17 000 signatures, principalement en provenance de la communauté australo-chinoise, devant le parlement d'État pour demander que le programme soit aboli.

La députée travailliste Penny Sharpe, qui a lancé une contre-pétition, a dit que les renseignements fournis par la pétition de Damian Tudehope étaient inexacts. « Ce qu'on ne dit pas, c'est que le programme a fait une grande différence dans la vie de tant d'élèves ».

14 septembre 2016 (Pink News) – Pour la toute première fois, les élèves seront en mesure d'obtenir un diplôme d'études supérieures en histoire des allosexuels (*queer*) à Goldsmiths, Université de **Londres**. La célèbre université a annoncé son projet de cours, de même que celui de la création d'archives nationales sur les allosexuels.

Quelques autres universités du Royaume-Uni proposent des qualifications d'études supérieures dans des cours de genre, sexualité et culture, tandis que certaines institutions américaines proposent des programmes d'études sur les allosexuels, mais Goldsmiths deviendra la toute première université à offrir une maîtrise spécialisée en histoire des allosexuels.

17 septembre 2016 (Jakarta Post) – Dans ce qui semble être une nouvelle attaque contre la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre (LGBT) d'**Indonésie**, le gouvernement décide d'interdire les applications conçues pour les personnes LGBT en raison d'allégations voulant qu'elles soient utilisées pour faciliter les réseaux de prostitution juvénile. La décision a été prise après une rencontre entre les représentants du ministère des Communications et de l'Information, la police nationale, le ministère des Affaires religieuses, le Conseil indonésien Ulema (MUI) et d'autres intervenants.

« Nous avons envoyé un courriel pour faire bloquer Grindr, BoyAhoy et Blued parce que leurs applications font la promotion d'un mode de vie LGBT et de déviance sexuelle », a affirmé Noor Iza, porte-parole du ministère des Communications et de l'Information. Il a ajouté que ce n'était qu'un début. D'autres applications du même genre font présentement l'objet d'une enquête et pourraient être également mises à l'index.

« Ils ont tissé un faux lien entre pédophilie et homosexualité. Ces deux choses ne sont pas liées. Bloquer des applications destinées aux personnes LGBT ne résoudra pas le problème de la prostitution juvénile », a confié au *Jakarta Post* Ryan Korbarri, secrétaire d'Arus Pelangi.

18 septembre 2016 (The Independent) – Deux hommes ouvertement gais se présentent aux élections **russe**s pour contester Vladimir Poutine et le parti au pouvoir, Russie unie. Aleksei Korolyov, 29 ans, et Bulat Barantayev, 33 ans, seraient les deux premières personnes LGBT à se présenter à la douma, la chambre basse de l'Assemblée fédérale. Tous deux militants ouvertement gais, les hommes s'opposent vivement à la loi contre la « propagande » gaie. Adoptée en 2013, la loi rend illégale toute tentative pour l'égalité des droits hétérosexuels et homosexuels et tout genre de promotion des droits des homosexuels.

Les deux militants se présentent au nom du Parti de la liberté pro-européenne (PARNAS). M. Barantayev a demandé la destitution de Vladimir Poutine et que le gouvernement soit nettoyé de toute corruption. Bien que MM. Korolyov et Barantayev ne croient pas avoir de chance de se faire élire, ils espèrent faire progresser la discussion en ce qui concerne les droits des homosexuels.

20 septembre 2016 (The Advocate) – Steven Anderson, le pasteur anti-LGBT qui s'était vu interdire l'accès à l'Afrique du Sud, est déporté du **Botswana**. Le gouvernement du Botswana a publié une déclaration sur Twitter qualifiant M. Anderson d'« immigrant interdit » qui n'était pas le bienvenu au pays.

M. Anderson est le chef de l'église baptiste Faithful Word de Tempe en Arizona, lequel groupe a été qualifié de groupe haineux par le groupe des droits civils Southern Law Poverty Center. Le pasteur a été détenu par les fonctionnaires de l'immigration après une entrevue accordée à la radio nationale Gabz FM dans la capitale, Gaborone. Le pasteur a dit à la radio que le gouvernement du Botswana devrait tuer les personnes LGBT et que toute personne commettant l'adultère devrait être mise à mort par lapidation.

Le périple évangélique de M. Anderson devait commencer en Afrique du Sud dans le cadre de ce qu'il qualifiait de « marathon pour sauver des âmes ». Le pasteur a été interdit de séjour en Afrique du Sud après que des militants LGBT aient exercé des pressions sur le gouvernement pour l'empêcher d'entrer en raison de sa réputation de rhétorique haineuse contre les personnes LGBT.

Après que M. Anderson se soit vu interdire l'accès à l'Afrique du Sud par le ministre des Affaires intérieures Malusi Gigaba, le pasteur s'est vanté sur sa page Facebook personnelle en affirmant que « Dieu merci, la porte est toujours grande ouverte au Botswana. Sous peu, il y aura des rapports de MULTITUDES d'âmes sauvées au Botswana, où la liberté religieuse a encore cours. »

Le pasteur de l'Arizona est connu pour sa propagande haineuse contre les personnes LGBT dans son église. Après que 49 personnes aient perdu la vie dans une boîte de nuit pour homosexuels d'Orlando, M. Anderson a dit : « De toute évidence, ce n'est pas bien que quelqu'un fusille l'endroit parce que ce n'est pas la bonne façon de faire, mais ces personnes devraient être tuées de toute façon ».

27 septembre 2016 (CBS News) – Les organisateurs d'un festival culturel à **Haïti** célébrant la communauté LGBT afro-caribéenne disent avoir dû annuler le festival en raison des nombreuses menaces de violence et d'une prohibition subséquente par un commissaire du gouvernement. Le festival de cinéma, art et spectacle Massimadi devait s'étendre sur quatre jours et commencer dans la capitale Port-au-Prince. Les organisateurs ont toutefois dû le reporter parce qu'une importante institution culturelle haïtienne connue sous le nom de FOKAL, de même que d'autres co-hôtes, a été menacée d'incendie et d'autres attaques.

« FOKAL a reçu des menaces de violence extrême », a dit Lorraine Mangones, directrice générale de la fondation sans but lucratif Knowledge & Freedom.

Jeudy Charlot du groupe de défense des droits des homosexuels Kouraj, le principal organisateur du festival, a dit être déterminé à ce que le festival d'arts des Haïtiens lesbiens, gais, bisexuels et transgenres et leurs sympathisants se tienne à une date ultérieure. « Des personnes très homophobes sont contre le festival, et le représentant du gouvernement responsable de la juridiction de Port-au-Prince a pris la décision d'interdire le festival pour le moment, a dit Charlot. Mais nous avons tout de même l'intention de présenter éventuellement le festival Massimadi. »

30 septembre 2016 (Global News) – Le Conseil des droits de l'homme de l'**ONU** a nommé l'expert thaïlandais en droits internationaux de la personne Vitit Muntarbhorn comme tout premier expert indépendant de l'ONU chargé d'enquêter sur la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

John Fisher, le directeur de plaidoyer de Human Rights Watch à Genève, a dit que cette nomination était « historique » et « attirera une attention plus que nécessaire sur les violations des droits de la personne contre les personnes LGBT dans toutes les régions du monde ».

M. Muntarbhorn, un professeur de droit, a fait partie de la Commission d'enquête sur la Syrie du conseil et a été enquêteur spécial de l'ONU sur la Corée du Nord et sur la prostitution juvénile et la pornographie juvénile. Il a coprésidé une réunion d'experts qui a adopté les Principes de Jogjakarta sur l'application du droit international des droits de l'homme en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

6 octobre 2016 (Association faitière Familles arc-en-ciel) – En juin 2016, le parlement **suisse** a franchi une première étape dans l'intérêt des droits des familles en votant pour l'adoption de l'enfant du conjoint ou de la conjointe. Le Conseil national a mis l'accent sur le bien-être des enfants, en leur offrant une protection juridique sans égard à l'état civil de leurs parents.

À ce moment, la militante Maria von Känel a dit : « Il s'agit d'une journée heureuse pour toutes les familles, et nous sommes ravis de constater les développements favorables en matière de droit de la famille. Cet amendement législatif rectifiera une situation discriminatoire et fera en sorte que les familles de tous les enfants seront reconnues, protégeant ainsi les enfants des familles arc-en-ciel. Nous espérons que la loi sera adoptée sous peu. Toutefois, advenant un référendum, nous demandons à la population suisse de voter pour les droits des enfants et la protection de toutes les familles. »

L'adoption par le coparent d'un couple homosexuel deviendra maintenant réalité. Aucun référendum ne sera tenu puisque le groupe d'opposition à l'adoption « No for adoption rights » n'a pas obtenu le nombre de signatures minimum nécessaire pour demander la tenue d'un référendum. « Nous sommes vraiment rassurés et très heureux », a dit Martin della Valle, coprésident de l'*Association faitière Familles arc-en-ciel*. « Un référendum aurait prolongé inutilement l'insécurité juridique de milliers d'enfants suisses et perpétué la discrimination contre ces familles. Aujourd'hui, nous nous sentons reconnus. »

11 octobre 2016 (IB Times) – Un site Web soutenant les jeunes LGBT russes est sur le point d'être interdit par l'agence de surveillance des médias de l'État, annonce la fondatrice du site. Lancé en 2013 par Yelena Klimova, Deti-404 représentait un endroit sûr pour les jeunes LGBT de Russie qui pouvaient y discuter de leurs problèmes et obtenir du soutien.

Roskomnadzor, l'agence de surveillance du gouvernement, a dit que le site Web faisait la promotion illégale de « relations non traditionnelles » auprès des enfants et répandait de l'information interdite.

Deti-404 offrait également aux jeunes des consultations gratuites par des psychologues bénévoles.

13 octobre 2016 (Pink News) – La France approuve de nouvelles règles en matière de reconnaissance du genre pour les personnes trans qui distinguent le processus de reconnaissance juridique du traitement médical. Le parlement français a voté pour l'introduction d'un nouveau mécanisme de reconnaissance qui facilite l'obtention de la reconnaissance de leur genre juridique pour les personnes trans.

En vertu de ce processus mis à jour, les personnes trans n'auront plus à être stérilisées avant d'obtenir la reconnaissance juridique de leur véritable genre. De surcroît, elles n'auront plus besoin de présenter des preuves de traitement médical, comme il avait été proposé dans des amendements présentés plus tôt au Sénat.

Cependant, la loi ne répond pas aux attentes des militants sur plusieurs enjeux, dont l'accès à la reconnaissance de genre pour les jeunes transgenres, et le fait de ne pas autoriser l'autodétermination de genre. Cela signifie que les personnes transgenres devront tout de même se présenter devant un tribunal pour faire reconnaître leur identité de genre sur le plan juridique.

16 octobre 2016 (Reuters) – Des milliers d'opposants au mariage homosexuel descendent dans les rues de Paris pour défendre leur vision des valeurs familiales, dans l'espoir de raviver l'enjeu dans les débats politiques en vue de l'élection présidentielle de l'an prochain. Environ 24 000 personnes ont participé à la manifestation, selon les policiers. Ce chiffre est bien en deçà des centaines de milliers de personnes mobilisées en 2012 et 2013 par le groupe Manif pour tous dans une manifestation vive et inattendue d'opposition de la part des conservateurs, particulièrement des catholiques romains.

Les organisateurs de la manifestation tentaient d'exercer des pressions sur les politiciens de droite, qui prendront part à la primaire du mois prochain, afin qu'ils acceptent d'abroger la loi s'ils sont élus à la présidence.

Les manifestants ont marché dans les quartiers prospères de l'ouest de Paris, brandissant des drapeaux français et les couleurs bleu et rose du mouvement Manif pour tous. Certains brandissaient des pancartes portant les inscriptions « Tous ensemble pour la famille » et « En 2017, je vote pour la famille ».

7 novembre 2016 (Salon) – Un tribunal français décrète que de traiter quelqu'un d'« homophobe » était une insulte haineuse. Les juges ont condamné Laure Pora, l'ancienne directrice de l'association Act Up-Paris, à payer 2300 euros pour avoir utilisé le terme en 2013 lors d'une manifestation contre le groupe pro-vie Fondation Jérôme Lejeune et la Manif pour tous. Cette dernière association est un collectif ayant fréquemment manifesté contre l'égalité du mariage de l'État depuis l'adoption de la loi sur le droit au mariage en 2013. Les militants pour les droits des homosexuels ont affiché des dépliants présentant Ludovine de La Rochère, la présidente du groupe, avec le mot « homophobe » en travers du visage.

Il s'agit d'un coup dur difficile dans le combat pour les droits égaux dans un pays qui est encore secoué par des manifestations trois ans plus tard. Exposer la bigoterie contre les homosexuels est l'un des plus importants outils des militants pour attirer l'attention sur le fait que le préjudice persiste simplement en le nommant. Interdire cet outil signifie faire taire la voix des marginalisés à un moment où les personnes LGBT sont déjà vulnérables aux forces de la haine.

9 novembre 2016 (sexualminoritiesuganda.com) – SMUG, le groupe des minorités sexuelles en **Ouganda**, représenté par le Center for Constitutional Rights (CCR) américain et un avocat s'est présenté devant un tribunal pour affirmer que la poursuite fédérale contre le président de Abiding Truth Ministries, Scott Lively, devait passer en procès. Douze membres de SMUG sont venus de l'Ouganda pour l'occasion, et un militant s'est déplacé de la Lettonie, où M. Lively a aussi déployé des efforts pour priver la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et intersexe (LGBTI) de ses droits fondamentaux.

L'affaire, SMUG c. Lively, repose sur des allégations de participation active de Scott Lively dans un effort visant à retirer aux personnes LGBTI de l'Ouganda leurs droits fondamentaux. Scott Lively est passible de persécution, un crime contre l'humanité. Il n'a pas réussi à faire dérailler l'affaire en 2013 et il demande, après trois ans d'interrogatoires préalables et de dépositions, un jugement sommaire afin d'éviter qu'il y ait un procès.

« Notre preuve accablante dans cette affaire démontre que la persécution des personnes LGBTI est monnaie courante en Ouganda et que Scott Lively a collaboré étroitement avec d'autres dirigeants de groupes contre les homosexuels de notre pays pour nous déposséder de nos droits fondamentaux », a affirmé le directeur général de SMUG, le Dr Frank Mugisha, l'un des militants LGBTI arrêtés en août lors d'une violente descente policière à l'occasion des activités de la Fierté. « Nous espérons que le juge tranchera en notre faveur et autorisera le procès afin de rendre justice à notre communauté pour les agissements de Scott Lively. »

La poursuite contre Scott Lively a été déposée en mars 2012. SMUG le poursuit pour son travail avec les dirigeants des groupes contre les homosexuels de l'Ouganda qui tentent systématiquement de déposséder la communauté LGBTI de ses droits fondamentaux en violation au droit international. L'affaire s'appuie sur un important principe de droit qui découle de Nuremberg où le tribunal a tranché, dans une décision historique niant la motion de rejet de Scott Lively, que la persécution sur le fondement d'une identité de groupe, y compris l'orientation sexuelle et l'identité de genre, est un crime contre l'humanité, un crime grave en regard du droit international.

Des nouvelles de la Coalition des familles LGBT RENCONTRES À VENIR

DÉCEMBRE 2016

◆ DIMANCHE, 4 DÉCEMBRE DE 14H-17H

MONTRÉAL: POUR LES ADULTES, LES ENFANTS, LES AMIS ET LES FAMILLES : PARTY DES FÊTES

La Coalition des familles LGBT, Enfants transgenres Canada et PFLAG Montréal vous invitent à notre party des Fêtes annuel! Il y aura des activités et du bricolage pour petits et grands, un spectacle de magie fabuleux et, évidemment, une visite du père Noël. Pour le buffet, veuillez apporter quelque chose à partager. Vous pouvez apporter ce que vous voulez dans les catégories suivantes : **salade, repas principal, dessert ou breuvage (par exemple des jus ou des boissons gazeuses)**. S'il-vous plaît, rien avec des arachides sur les lieux pour des raisons d'allergies.

Lieu : Centre communautaire de loisirs Sainte Catherine d'Alexendrie, 1700 rue Amherst (Metro Beaudry), dans le village gai.

◆ MARDI 13 DÉCEMBRE À 19H

MONTRÉAL: CONFÉRENCE: « INTERSECTIONS ET INTERACTIONS ENTRE PARCOURS TRANS ET PARENTALITÉ »

Conférencière : Marie-Pier Petit, doctorante

Lieu: UQAM, N-7050 du pavillon Paul Gérin-Lajoie, 1205 rue Saint-Denis

Veuillez voir le dépliant ci-joint pour plus de détails

JANVIER 2017:

◆ DIMANCHE 22 JANVIER À 11H00

PARTY DE QUILLES POUR FAMILLES LGBT AU BOWLING DARLING

Détails à venir...

◆ **LUNDI 23 JANVIER DE 10H30 A.M. – 12H**

RENCONTRE DE JEUNES PARENTS

Activité discussion entre parents et bébés (jusqu'à environ 2 ans)

Discussions au choix des parents présents.

Espessos pour les parents et collations pour tous.

Lieu: À l'espace café de la boutique La culotte à l'envers ,3162 Masson, Montréal H1Y 1Y1

Prévenir Emilie ejouvin@hotmail.com ou sur facebook

BABILLARD :

◆ **Le Centre des femmes du Verdun** offre l'écoute individuelle pour lesbiennes les mercredis de 9 h – 12 h et une série d'ateliers sur les relations lesbiennes saines. Pour plus d'information : 514-767-0384 ou site Web : www.centredesfemmesdeverdun.org

◆ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. 514-486-9400 (Alys Geiger), www.dorshei-emet, or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

◆ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfdrp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

◆ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au 6032 St-Hubert (métro Beaubien). Téléphone (514)277-7445, télécopieur (514)277-1689

DIVERS :

◆ Traducteurs, rédacteurs, etc. : Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : info@famillesLGBT.org

◆ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

◆ Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir familles d'accueil. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une adoption. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca.

Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à **info@famillesLGBT.org** ou par la poste à CF-LGBT, 3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.
